

PARLEMENT WALLON

SESSION 2026-2027

29 SEPTEMBRE 2026

PROJET DE MOTION

**déposé en conclusion de l'interpellation de M. Lefèbvre à M. Desquesnes, Ministre du Territoire,
des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux, sur les menaces pour le financement
des communes dans le cadre du conclave budgétaire 2027**

par

M. Lefèbvre, Mme Greco et M. Crampont

PROJET DE MOTION

déposé en conclusion de l'interpellation de M. Lefèbvre à M. Desquesnes, Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux, sur les menaces pour le financement des communes dans le cadre du conclave budgétaire 2027

Le Parlement de Wallonie,

Ayant entendu l'interpellation de M. Lefèbvre à M. Desquesnes, Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux, sur les menaces pour le financement des communes dans le cadre du conclave budgétaire 2027 ;

Demande au Gouvernement wallon,

1. de maintenir intégralement, en 2027 et pour les années suivantes, le mécanisme d'indexation du Fonds des communes et du Fonds spécial de l'aide sociale ;
2. de garantir la pérennité du complément régional et des compensations accordées aux communes en lien avec les mesures du Plan Marshall ;
3. de ne prendre aucune mesure budgétaire ayant pour effet de transférer vers les communes, les centres publics d'action sociale ou les autres pouvoirs locaux des charges décidées par la Région sans prévoir leur financement intégral ;
4. d'évaluer l'effet cumulé des décisions régionales adoptées depuis 2024 sur les finances des pouvoirs locaux, y compris la non-indexation de certaines dotations ;
5. d'organiser, avant l'adoption du budget initial 2027, une concertation avec l'Union des Villes et Communes de Wallonie et les représentants des pouvoirs locaux au sujet du financement des communes ;
6. de préserver les capacités d'investissement des communes afin de soutenir les services publics locaux, l'activité économique et l'emploi en Wallonie.

B. LEFÈBVRE

I. GRECO

V. CRAMPONT